



J'aimerais commencer par vous remercier de votre appui lors des dernières élections. Les conseillers de l'équipe Primeau ont tous été élus, à notre très grand plaisir! La participation a été importante pour une élection municipale et c'est tant mieux pour la démocratie!

ÉQUIPE RECONNUE

La réalité d'une équipe reconnue fut discutée lors de ces dernières élections. J'ai même accordé une entrevue à Radio-Canada sur le sujet. Plusieurs candidats, de différentes municipalités, ont opté pour cette option en 2017. Pour ma part, la raison principale était de rendre le vote plus facile. Le fait que le nom de l'équipe apparaisse à côté du candidat que je supportais rendait le choix plus facile pour les électeurs qui nous appuyaient. Évidemment, la question de la libre pensée fut discutée. Est-ce que ces possibles élus allaient me suivre les yeux fermés dans mes orientations? Je peux vous assurer que non. La libre pensée est la priorité au sein de notre groupe de travail. Je trouvais également plus transparent et honnête de nous afficher que de créer des alliances ambiguës. Il faut mentionner que ce n'est pas la première fois qu'une équipe se présente et ça n'a jamais restreint la liberté de pensée des individus.

UN CONSEIL REPRÉSENTATIF

Je crois en la force du groupe de par sa diversité. Il est important pour moi d'avoir des gens qui puissent apporter des arguments constructifs, porter des dossiers, être justes et avoir une vision pour notre municipalité. La représentativité des citoyens

est aussi essentielle. Le conseil se doit de représenter les intérêts et les priorités de l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi il était nécessaire d'apporter du sang neuf dans notre équipe. Le Canton de Hatley est diversifié en termes de population et je trouvais important que les citoyens puissent s'identifier à son conseil.

UN VENT DE FRAÎCHEUR

Malheureusement, qui dit changement en politique dit souvent départ. Malgré l'excellent travail accompli ces 14 dernières années par les conseillers sortants défaits, je me devais de prendre cette décision difficile si je voulais atteindre ces objectifs. L'ajout de deux candidates aux compétences et intérêts diversifiés va apporter un vent de fraîcheur et un dynamisme renouvelé. Appuyées par des conseillers bien établis et une administration solide, elles auront le support afin de bien se développer dans la politique municipale. J'en profite pour leur souhaiter la bienvenue et de vivre une expérience des plus enrichissantes.

Lors de notre dernière campagne, plusieurs questions ont été soulevées autant par nos adversaires que par vous. Même si la plupart des projets ont été discutés dans des publications précédentes, je crois qu'il serait opportun de faire le point sur plusieurs d'entre eux.

LA PLAGE MASSAWIPPI

La plage Massawippi à Ayer's Cliff fut un sujet assez discuté lors de mes visites. L'objectif de cet achat est de protéger l'accès public au lac Massawippi pour l'ensemble de la population et tout particulièrement pour les familles d'aujourd'hui et de demain. Comme dans bien des milieux, les trésors naturels se privatisent réduisant ainsi leurs accès aux générations futures. Cette acquisition s'est fait par l'entremise de la régie inter-municipale du Parc régional Massawippi qui est composée de l'ensemble des municipalités riveraines du lac Massawippi. Il s'agit en fait d'une copropriété des municipalités d'Ayer's Cliff, de Hatley, de Sainte-Catherine-de-Hatley et du Canton de Hatley.

(Suite en page 3)



POUVEZ-VOUS AIDER EN CAS DE MESURES D'URGENCE?
BÉNÉVOLES RECHERCHÉS - Voir information en page 5.



Voulez-vous être informés des nouvelles importantes?!

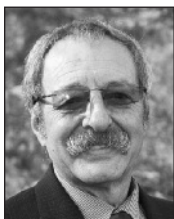
Saviez-vous que vous pouviez vous abonner à l'infolettre de la municipalité du Canton de Hatley? L'infolettre vous permet de rester informé sur les événements, nouveautés ou avis importants provenant de la municipalité. Pour vous abonner, vous n'avez qu'à saisir votre adresse courriel sous Infolettre à la page d'accueil du site internet cantondehatley.ca

Vous pouvez aussi consulter la page Facebook de la municipalité.

Votre Conseil municipal



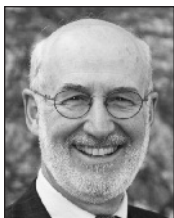
Martin Primeau
Maire



Patrick Clowery
Conseiller n°1



Vincent Fontaine
Conseiller n°2



Jacques Bogenez
Conseiller n°3



Maryse Gaudreau
Conseillère n°4



Danielle Côté
Conseillère n°5



Sylvie Cassar
Conseillère n°6

Directrice générale

Liane Breton

Adjoint à la direction

Paul Conway

Adjointe à la trésorerie

Annie Deshaies

Secrétaire-réceptionniste

Valérie Brassard

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Éric Gravel

Directeur des travaux publics

Jean-François Laflamme

Agente de développement loisirs

Catherine Duguay

Conception et impression du journal

Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

NE JETEZ PAS VOTRE NEIGE DANS LES FOSSÉS!

Il est interdit, en vertu du Règlement de nuisances, de jeter de la neige sur la voie publique, le fossé ou tout terrain public. Merci de votre collaboration.

BACS ROULANTS ET DÉNEIGEMENT

Pour la période hivernal, S.V.P. placer vos bacs dans votre entrée, juste derrière la ligne d'accotement afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.



BOÎTES AUX LETTRES

La municipalité n'est pas responsable des bris aux boîtes aux lettres causés par le camion de déneigement si l'installation ne respecte pas les normes en vigueur.



TAXATION

TAXATION DES BI-GÉNÉRATIONS

Veillez prendre note qu'à compter de 2018, les immeubles bi-générations seront considérés comme deux (2) logements et facturés en conséquence au niveau des taxes de service.

COMMUNAUTAIRE

SERVICES AUX ÂÎNÉS

Services offerts

- Popotte roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins des pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Événements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contactez l'Aide communautaire au 819-821-4779

Nous sommes ici pour vous servir.

LOCATION DE SALLES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La municipalité a maintenant des salles disponibles pour location pour des événements publics ou privés. Des tables et chaises sont aussi disponibles.

La salle communautaire, située au sous-sol, est équipée d'une cuisine complète, toilettes pour femmes et pour hommes et d'un vestiaire. Des tables et chaises sont disponibles.

La salle du conseil, située à l'arrière de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville, offre un grand espace et des toilettes pour femmes et pour hommes.

COORDONNÉES

HÔTEL DE VILLE

4765 chemin de Capelton, Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0

Tél. : 819 842-2977 • Téléc.: 819 842-1997

Courriel: info@cantondehatley.ca

Site Internet: www.cantondehatley.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi, 8h à 12h et 13h à 16h



Je peux vous assurer que cette acquisition est largement endossée et saluée par les gens du milieu. Ce fut une décision visionnaire de la part des conseils municipaux qui ont dû accepter, par résolution, ce projet porté par le Parc régional Massawippi.

Il est important que nous traitions, comme conseil, les dossiers ponctuels, mais encore plus que nous préparions l'avenir pour les futurs résidents du Canton de Hatley.

En chiffre :

- 340 000 \$ par municipalité, North Hatley ne participe pas, mais une ouverture demeure afin de jumeler leur plage à celle d'Ayers Cliff. Des cinq parts disponibles Ayer's Cliff en possède deux et les autres membres; Hatley, Canton de Hatley, Ste-Catherine de Hatley, chacun une.
- Achat de la plage à 1,5 M\$, valeur au rôle 2,25 M\$,
- Location bail de 2 ans pour la marina à 10 000 \$/an
- 9 \$ par immeuble pendant 40 ans en capital et intérêt.

Le Mont Orford

Dans la même vision, la municipalité a donné 50 000 \$ sur 5 ans pour la relance du Mont-Orford via la MRC. Toutes les municipalités de la MRC sauf Potton ont participé à cette relance par un montant en lien avec sa richesse foncière. Il était important pour le conseil des maires de la MRC Memphrémagog de dynamiser la région et le Mont-Orford est un acteur incontournable. C'est la carte de visite et un rouage important du tourisme dans notre magnifique région.

La Régie incendie de l'Est

Nouvellement créée, la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est est un projet que je pilote depuis plusieurs années déjà. La conclusion s'est tenue en septembre dernier avec l'acceptation par les huit (8) conseils municipaux. L'objectif premier de cette régie est de se doter d'une direction régionale. Dans ce projet, pour sa réussite, l'embauche d'un directeur est essentielle. Il aura comme mandat de regrouper les achats, d'optimiser les équipements et les ressources humaines et voir à l'amélioration du service aux citoyens.

Dans le domaine de la protection incendie et de la sécurité publique les exigences gouvernementales et les demandes des résidents sont en constante progression. Nous nous devons d'avoir une structure efficace afin de répondre positivement à cette nouvelle réalité. Plusieurs régies incendie ont été formées au Québec au cours des dernières années dont la très grande majorité fut une expérience positive. Il ne faut pas oublier que le ministère de la Sécurité publique ainsi que l'association des chefs incendie du Québec favorisent et encouragent ce type de regroupement.

Avec le calcul de la répartition des coûts selon les critères établis, il est vrai que le Canton de Hatley subira une augmentation de 32 000 \$ au bout de 4 ans. Le tout en tenant compte d'un budget égal. Cette augmentation peut paraître très élevée, mais nous devons tenir compte de plusieurs détails.

- Chaque année Sainte-Catherine-de-Hatley contribue 85 000 \$ à la Régie

intermunicipale de protection incendie du Canton de Hatley et de North Hatley pour leur couverture incendie de l'un de leurs secteurs. Sainte-Catherine-de-Hatley a pour objectif de se doter de son propre service incendie pour lequel le terrain est acheté et les fonds pour la caserne réservés. S'ils construisent leur caserne, nous perdons 85 000 \$ dollars. De plus, nous perdrons assurément des pompiers. Il y aura donc des nouveaux coûts de formation afin de les remplacer, si nous trouvons des intéressés.

- Le secteur Nord de la municipalité est desservi par la ville de Sherbrooke qui nous en coûte 45 000 \$ par année. En 2018-19, une nouvelle caserne verra le jour sur la rue Collège à moins de 10 minutes de ce secteur. Fort à parier que la ville de Sherbrooke, vu la qualité du service, voudra majorer la facture. Dans la régie, le coût des ententes sont à la charge de la régie. Donc, cette entente sera payée par la Régie de l'est.
- Il ne faut pas non plus négliger l'optimisation des achats. Une planification et un regroupement améliorent les frais d'acquisition.

Et non, je n'ai aucun intérêt personnel à devenir le directeur de cette nouvelle régie incendie.

En terminant, je vous rappelle que ma porte est toujours ouverte afin de discuter avec vous. Que ce soit pour des préoccupations, des éclaircissements ou des questionnements, il me fera plaisir de vous rencontrer.

Martin Primeau, maire

 **SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL**

SÉANCE DU CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2017

1) Règlement relatif à la construction d'accès à la voie publique

La municipalité adopte le règlement n° 2017-11 relatif à la construction d'accès à la voie publique.

2) Pavage du chemin d'Haskell Hill et de rue de la Chaumière

La municipalité adopte le règlement n° 2017-12 relatif au pavage des chemins Haskell Hill et de la Chaumière.

3) Rémunération du personnel électoral

La municipalité adopte le règlement n° 2017-13 relatif à la rémunération du personnel électoral.

4) Subvention réseau routier local

Le Ministère des Transports du Québec offre à la municipalité une subvention de 8 167 \$ échelonnée sur une période de 3 ans pour l'amélioration de certains chemins locaux.

5) Mandat pour matériel acoustique pour la salle du conseil

La municipalité accepte la soumission d'Audiobec au montant de 11 178 \$ pour le traitement acoustique de la salle du conseil.

6) Achat d'un piano – Subvention culturelle de la MRC

La municipalité accepte la soumission de Piano Blouin pour un piano au montant de 5 867,39 \$ taxes incluses. La municipalité

a reçu une subvention de 2 500 \$ pour l'achat d'un piano dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog;

7) Mandat de la structure organisationnelle

La municipalité mandate Brio ressources humaines afin de faire une étude d'analyse de la structure organisationnelle et de descriptions de tâches du personnel.

8) Établissement des sous-catégories d'immeubles non résidentiels

La municipalité confirme son intention d'établir des sous-catégories d'immeubles non résidentiels au rôle d'évaluation foncière.



9) Création d'une nouvelle Régie de protection incendie

Le conseil approuve une nouvelle entente intermunicipale constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est.

10) Mandat Aquatech

La municipalité accepte une soumission de la firme Aqua Tech pour la gestion des analyses d'eau pour l'Hôtel de ville.

11) Autorisation de construire

Le conseil municipal accepte la demande de construction d'un bâtiment principal pour la propriété située au 49, rue Lindskou et au 233, rue du Boisé. Le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ces projets.

SÉANCE DU CONSEIL DU 6 OCTOBRE 2017

1) Adoption du premier projet de règlement n° 2017-15 relatif au zonage

La municipalité adopte le premier projet de règlement n° 2017-15 relatif au zonage.

2) Ententes de prêt mutuel de locaux d'urgence

Dans le cadre de son plan de sécurité civile, le conseil autorise la signature d'ententes de prêt mutuel de locaux avec les municipalités de Waterville et de Sainte-Catherine-de-Hatley. Elle autorise aussi une entente avec la Commission scolaire Eastern Townships pour l'utilisation des locaux de l'école primaire de North Hatley.

3) Répartition de la composition de la catégorie d'immeubles

Le conseil approuve la répartition de la composition de la catégorie des immeubles non résidentiels en sous-catégories d'immeubles suivantes: Catégories industrielles et catégorie commerciale à 100 % (code10).

4) Demande de l'Archidiocèse de Sherbrooke

La municipalité informe l'Archidiocèse de Sherbrooke qu'elle ne désire pas pour l'instant changer le zonage agricole qui a préséance depuis plusieurs années et qui rencontre les orientations et la vision du conseil municipal pour le lot n° 2 131 316 situé au 2135, chemin Rodgers.

5) Adhésion contrat assurances collectives FQM

La municipalité adhère au contrat d'assurance collective souscrit par la

FQM pour la période prenant effet au 1er janvier 2018.

6) Aménagement de la façade de l'Hôtel de ville

La municipalité attribue le contrat d'aménagement en façade de l'Hôtel de Ville à Paysage Florentin inc. au montant de 49 700 \$.

7) Demande d'un clignotant - intersection route 143 et chemin Sherbrooke

La municipalité demande au Ministère des Transports de réinstaller le clignotant à l'intersection des routes 143 et du chemin Sherbrooke afin d'assurer la sécurité des usagers.

8) Club de motoneige Harfang de l'Estrie

La municipalité autorise le Club de motoneige Harfang de l'Estrie à traverser certains chemins municipaux en motoneiges.

9) Soumission matériaux granulaires et pavage

La municipalité a demandé des soumissions pour le programme PRIRL (programme de réhabilitation du réseau routier local) relatif aux matériaux granulaires et pavage pour les chemins Hatley Centre et North. Le programme PRIRL subventionne 75 % des frais des matériaux et du pavage.

10) Sel de déglçage

La municipalité accepte la soumission de Compass Minerals au montant de 84,04 \$ la tonne pour une quantité de 400 tonnes

SÉANCE DU CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2017

1) Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés

Le conseil mandate Madame Sylvie Cassar et Monsieur Patrick Clowery comme personnes élues responsables de ce programme. Il nomme comme représentante de la municipalité Madame Catherine Duguay pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de compte.

2) Programme PIIRL – soumission retenue et mode de financement

Trois (3) soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres :

Couillard Construction	196 536,28 \$
	(taxes incluses)

Sintra inc.	229 548,38 \$
	(taxes incluses)

Eurovia	201 581,35 \$
	(taxes incluses)

La municipalité attribue le contrat des matériaux granulaires et de pavage pour le programme PIIRL à la firme Couillard Construction sous réserve d'obtenir la subvention du programme PIIRL.

3) Mats de drapeau

Le conseil accepte la soumission de Tecnima pour l'achat et l'installation de trois (3) mats de drapeau (modèle MC-25) de Tecnima au montant de 4 800 \$ plus taxes.

4) Mandat de recrutement BrioRH

La municipalité accepte la soumission BrioRH pour un mandat de recrutement pour le poste de directeur général ou directrice générale de la municipalité. La municipalité souhaite recruter une nouvelle personne à la direction générale vu que Madame Breton quitte son emploi fin janvier 2018.

5) Acceptation de l'analyse de la structure organisationnelle et de descriptions de tâches

La municipalité accepte les descriptions des tâches de chaque poste administratif et l'analyse organisationnelle présentées par la firme BrioRH.

6) Demande au programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière

Le conseil autorise la présentation d'une demande au Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière.

7) Nomination des délégués Régie incendie de l'Est

Le conseil nomme le maire, Monsieur Martin Primeau comme délégué auprès de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, communément appelé «Régie incendie de l'Est» et Monsieur Patrick Clowery conseiller, comme délégué substitut.

8) Nomination du maire suppléant

Le conseil nomme Madame Sylvie Cassar mairesse suppléante de la municipalité du 1er décembre 2017 jusqu'au 1er août 2018.

9) Embauche Monsieur Michael Henri chauffeur de camion en support

Le conseil accepte la nomination de Monsieur Michael Henri comme chauffeur de camion en support à l'équipe de déneigement.



ENVIRONNEMENT

LE BAC BRUN EN HIVER

Pour éviter que les matières collent au bac :

- Placer du papier journal ou du carton dans le fond du bac.
- Ne pas mettre de liquides dans le bac
- Emballer les matières humides dans du papier journal ou les déposer dans un sac qui porte la mention compostable.



ACCÈS GRATUIT AUX ÉCOCENTRES DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Écocentre Michel-Ledoux

1000, rue Léon-Trépanier
(accès par le boulevard Lavigerie)
Arrondissement de Fleurimont
Renseignements : 819 822-6010

Écocentre Rose-Cohen

365, rue Pépin (accès par le boul. de Portland ou par le boul. Industriel)
Arrondissement de Jacques-Cartier
Renseignements : 819 822-6033
Gratuit et aucune limite de visites.
Quantité limite : 1,8 m³ par visite



LOISIRS

BADMINTON

C'est l'occasion de jouer des parties de badminton chaque semaine, en bonne compagnie! Venez améliorer vos techniques (doit maîtriser le jeu et avoir les connaissances de bases pour jouer au badminton)!

Quand : Les mercredis, du 17 janvier au 18 avril

Heure : 19 h à 21 h

Où : École primaire de North Hatley (110, rue School, North Hatley)

Coût : 46,50 \$ résident, 58 \$ non-résident

BASEBALL POCHE – NOUVEAUTÉ!

La municipalité du Canton de Hatley souhaite démarrer une ligue de baseball-poche. Il s'agit d'un sport utilisant un jeu de poche, mais sur les principes du baseball. Café et biscuits servis sur place.

Quand : Les vendredis, du 19 janvier au 23 mars

Heure : 9 h 30 à 11 h



SÉCURITÉ PUBLIQUE

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES EN SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité du Canton de Hatley cherche des bénévoles intéressés à participer aux opérations de sécurité civile en cas de sinistre majeur (verglas, panne de courant prolongé, inondation, etc.)

En cas de sinistre majeur,

Je serais intéressé à participer aux opérations sur le terrain

- Coupe d'arbres (scie à chaîne)
- Transport (camion, vtt, embarcation, etc.)
- Travaux (excavatrice, tracteur)
- Travaux manuels

Je serais intéressé à participer aux services aux personnes sinistrées

- Accueil et renseignement des évacués
- Inscription des évacués
- Ravitaillement (eau potable, nourriture) : placer des commandes, distribuer la nourriture et l'eau
- Aménagement du centre de services aux personnes évacuées

Je voudrais avoir plus d'information à ce sujet.

Nom : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Adresse courrier électronique : _____

La présente fait suite à l'adoption par le gouvernement du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

Toutes les personnes bénévoles seraient sous l'autorité et la responsabilité de l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité du Canton de Hatley.

Vous pouvez répondre :

Par courrier : 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley (QC) J0B 2C0

Par téléphone : 819-842-2977 poste 128 - Paul Conway

Par courriel à : info@cantondehatley.ca



Où : 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley

Coût : 20 \$ résidents, 25 \$ non-résidents

Minimum de 20 personnes

CHORALE

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux choristes pour notre session d'hiver et de printemps. Une bonne lecture musicale est un atout mais pas obligatoire. Une voix juste et le désir de faire de la musique sérieusement en groupe est indispensable! La session commence le jeudi 18 janvier à l'Église Ste-Élisabeth de North Hatley à 19 h. Les auditions sont la semaine du 8 janvier et sur rendez-vous.

Contactez Mme Gardner à l'adresse suivante : lise_gardner50@hotmail.com

HULA-HOOPS – DANSE/FITNESS – NOUVEAUTÉ!

Pour stimuler votre créativité tout en travaillant votre corps, voici une façon originale et amusante de vous entraîner. Nouveauté en Estrie. Avec Catherynne Audet.

Quand : Les mardis, du 16 janvier au 27 mars, relâche le 6 mars

Heure : 10 h à 11 h

Où : 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley

Coût : 72 \$ résidents, 90 \$ non-résidents

Places limitées : 8 à 10 personnes

PILATES (DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE) – NOUVEAUTÉ!

Avec Mélanie Boivin, instructrice certifiée. Un cours débutant ainsi qu'un cours intermédiaire commenceront cet hiver. Il s'agit d'une méthode permettant le renforcement des muscles et l'amélioration de la posture.

Pilates débutant

Quand : Les jeudis, du 25 janvier au 12 avril

Heure : 18 h à 19 h

Où : 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley



LOISIRS (suite)

Coût : 113 \$ résidents,
141,25 \$ non-résidents

Places limitées : 8 à 10 personnes

Pilates intermédiaire

Quand : Les jeudis, du 25 janvier
au 12 avril

Heure : 19 h 15 à 20 h 15

Où : 4765, chemin de Capelton,
Canton de Hatley

Coût : 113 \$ résidents,
141,25 \$ non-résidents

Places limitées : 8 à 10 personnes

VOLLEYBALL

Des rencontres libres, mixtes et sans compétition (doit maîtriser le jeu et avoir les connaissances de base pour jouer)

Quand : Les lundis, du 15 janvier
au 16 avril

Heure : 19 h à 21 h

Où : École primaire de North Hatley
(110, rue School, North Hatley)

Coût : 46,50 \$ résident, 58 \$ non-résident

Note : Apportez votre bouteille d'eau et vos genouillères

YOGA

Pour la session d'hiver, nous offrons à nouveau le cours d'introduction au yoga. Et pour les gens voulant parfaire leur apprentissage de l'Hatha yoga, une classe débutante ouvrira. Avec Élisabeth Hébert-Raymond, instructrice certifiée.

Introduction au yoga – Session de 7 cours

Quand : Les mardis, du 16 janvier
au 27 février

Heure : 17 h 30 à 18 h 45

Où : 4765, chemin de Capelton,
Canton de Hatley

Coût : 46,50 \$ résidents,
58 \$ non-résidents

Places limitées : 10 à 15 personnes

Hatha yoga – Classe débutante – Session de 10 cours

Quand : Les mardis, du 16 janvier
au 27 mars, congé le 6 mars

Heure : 19 h à 20 h 15

Où : 4765, chemin de Capelton,
Canton de Hatley

Coût : 57,50 \$ résidents, 72 \$ non-résidents

Places limitées : 10 à 15 personnes

ZUMBA

Nos cours de Zumba continuent cet hiver avec l'instructeur certifié Gabriel Ernesto Soriano. Vous n'avez pas besoin d'avoir de l'expérience en danse. Mettez-vous en forme tout en vous amusant sur une musique entraînante. De retour dans le gymnase de l'école North Hatley.

Quand : Les mardis du 16 janvier
au 10 avril, relâche le 6 mars

Heure : 18 h à 19 h

Où : École primaire North Hatley,
110, rue School, North Hatley

Coût : 100 \$ résidents,
125 \$ non-résidents

Minimum : 14 personnes inscrites



PROFIL D'ENTREPRISE

L'AUBERGE HAMMAK ET LE TOURNIQUET



**33 chemin de l'Auberge
Canton de Hatley
(QC) J0B 2C0
(819) 842-4040**

L'Auberge Hammak a ouvert ses portes en juin 2017. Ses propriétaires, Lise Thibeault et André Bergeron, sont originaires de la Rive-Sud de Montréal. Ayant tous deux travaillé longtemps en restauration, ils ont voulu se retrouver ensemble et devenir leur propre patron. Après avoir aussi considéré les Laurentides pour réaliser leur projet, ils ont arrêté leur choix sur les Cantons-de-l'Est.

D'où vient le nom de l'auberge?

Le Hammak a été choisi parce que ça reflète le calme et le repos.

Que représente votre logo?

Le bouclier représente la maison ancestrale, les épées représentent le tourniquet,

et les trois lunes les trois chambres que l'auberge possède.

Quels services peuvent intéresser la population locale?

- Une table champêtre avec un concept unique qui est le Tourniquet.
- Chaque dimanche matin il y a un **brunch 5 services** avec des produits maisons et d'époque.
- Un **spa nature chauffé** à l'année est offert pour ceux qui le désirent.

C'est quoi le Tourniquet?

Le Tourniquet est un concept brésilien qu'on a amélioré à notre façon en offrant des viandes exotiques du Terroir. Le chef est en salle et vous sert à l'épée les viandes qui sont cuites sur charbon de bois dans un foyer ancestral.



Salle à manger de l'Auberge Hammak.



Le chef André Bergeron servant les viandes en salle à manger.

Comment voyez-vous l'industrie touristique?

Nous sommes optimistes. Avec le rythme de vie effréné d'aujourd'hui, les gens ont besoin de temps à autre de prendre du temps de repos à l'extérieur de la maison. Une petite auberge, comme le Hammak, est un excellent moyen de décrocher et se faire gâter.

Quels sont vos projets d'avenir?

Plusieurs autres installations pour une expérience thermale complète et d'autres chambres, ainsi qu'une salle de repos.